

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION BACCALAURÉAT 2009 Série S

Consignes et indications de correction.

Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites de la circulaire parue au BO n°12 du 7 février 2004, des documents d'accompagnement de l'épreuve, en ligne sur Eduscol et du texte d'orientation de l'Inspection générale d'histoire et géographie de décembre 2006.

Elles figurent en italique à l'intérieur des encarts.

Les indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractère droit.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.

Elle permet aussi d'évaluer les compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.

En cela, l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs.

PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉPREUVE : HISTOIRE

Compositions :

La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.

En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.

Le correcteur évalue :

- la compréhension du sujet ;
- la maîtrise des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales du programme ;
- la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial ;
- la pertinence des exemples d'appui et des productions graphiques. Ces dernières seront valorisées dans la notation ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

○ **Composition d'histoire 1 :**

Sujet : Le monde depuis 1991 : un nouvel ordre international ? (avec chronologie)

Le sujet porte, au sein de la première partie du programme, *Les relations internationales depuis 1945*, sur le deuxième thème intitulé « le nouvel ordre mondial » ; il correspond à 4 ou 5 heures de cours.

Le cadre du sujet et la problématique :

La période chronologique couverte par le sujet est marquée par quatre bouleversements majeurs qui façonnent le monde actuel :

- La disparition de l'Union soviétique qui met fin à la guerre froide
- La volonté étatsunienne de s'imposer comme seule superpuissance, ce qui ne se fait pas sans contestations
- L'affirmation de l'islamisme sous différentes formes (même si l'origine de ces mouvements remonte aux années 1970)
- L'affirmation de nouvelles puissances et l'évolution vers un monde multipolaire

La complexité est donc la caractéristique principale de cette période de l'histoire des relations internationales ; la recherche d'un nouvel ordre international, par opposition à un "ancien ordre mondial" construit sur "l'équilibre de la terreur" pendant la guerre froide, et d'acteurs capables de mettre en place un certain "ordonnancement" du monde conduit à interroger le rôle des États-Unis et de l'ONU d'une part, la question de l'unilatéralisme ou du multilatéralisme d'autre part. Cette complexité, source de "désordre mondial", interroge directement la notion de "nouvel ordre international".

Le plan est libre. Ce qui suit n'est pas une proposition de plan, mais constitue la déclinaison de grands thèmes qui composent le sujet :

Pour traiter le sujet, différents plans sont possibles, tant thématique que chronologique. On pourra attendre du candidat qu'il traite, à un moment ou un autre, d'une manière plus ou moins développée en fonction de son plan, des thèmes suivants :

- Au tout début des années 1990 s'achève une double séquence chronologique : d'une part, les États-Unis se trouvent sans adversaires militaires, d'autre part, le système d'économie communiste disparaît d'Europe tandis que la Chine, qui a introduit l'économie de marché dès 1978, l'officialise en 1993.
- Première "puissance globale" de l'histoire, les États-Unis veulent promouvoir un "nouvel ordre mondial" au sein duquel la paix serait fondée sur le multilatéralisme (première guerre d'Irak). Cependant, cette politique étatsunienne suscite rapidement des réserves de la communauté internationale, y compris parmi ses alliés traditionnels, qui remet en cause une "realpolitik" de fait, leur prétention instinctive à se situer du côté du bien, leur lecture idéologique des réalités mondiales, les motifs inavoués de leur décision d'intervention ou de non-intervention, la direction qu'ils impriment aux institutions économiques internationales (OMC) fortement contestées par les organisations altermondialistes.
- La décennie 1990 pose le problème de l'ordre mondial à venir : la guerre du Golfe, parmi d'autres événements, se déroule sous l'égide de l'ONU et laisse penser que l'organisation internationale pourrait reprendre l'initiative. Cependant, ses limites apparaissent très vite : apparition de nouvelles menaces comme le terrorisme islamiste, les conflits interethniques... La donne internationale change radicalement avec la destruction des tours du World Trade Center à New York le 11 septembre 2001 : actions militaires américaines sans mandat de l'ONU.

Dans les faits, le passage du XX^e au XXI^e siècle apparaît marqué par la complexité (cf la situation du Proche-Orient) plus que par un "nouvel ordonnancement" du monde. Les attentats islamistes depuis septembre 2001 en fournissent une illustration dramatique et focalisent l'attention sur la frange radicale de l'islamisme.

o **Composition d'histoire 2 :**

Sujet : La V^e République : institutions et vie politique

Le sujet concerne la troisième partie du programme de terminale : « la France de la V^e République » ; il constitue le cœur du thème « Un nouveau système républicain » et représente 3 à 4 heures de cours.

Cadre et problématique :

Les grands principes fondateurs de la V^e République, l'organisation des pouvoirs définie dans la Constitution et l'évolution du système né en 1958 du fait des pratiques des acteurs, du contexte d'ensemble et des choix électoraux sont trois des principaux thèmes inscrits dans le champ du sujet.

La question du plan et des attendus :

Toute proposition de plan pourra être acceptée mais on valorisera les candidats qui éviteront un plan fondé sur la succession des différents présidents de la République.

Quelques idées que l'on peut attendre, quel que soit le plan de la composition :

- Les années de Gaulle prolongées par la présidence de Georges Pompidou sont les années du gaullisme dominant.

Elles voient la mise en place de nouvelles institutions entre 1958 et 1962, faites par et pour le général. La répartition des pouvoirs prévue par la constitution et la pratique constitutionnelle donnent une tonalité présidentielle à la V^e République. Les orientations politiques du général, prolongées par Georges Pompidou visent à assurer la grandeur de la France mais la démission du général en 1969 montre l'existence d'une opposition croissante à sa politique.

- La bipolarisation de la vie politique et l'alternance de 1981 :

La disparition du général de Gaulle puis de Georges Pompidou entraîne des recompositions politiques à droite et à gauche. Celles-ci accroissent la bipolarisation de la vie politique française dont les élections présidentielles de 1974 et 1981 constituent les expressions les plus vives.

Pendant la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, la loi intègre les évolutions de la société française de l'après-gaullisme, tandis qu'en 1981, François Mitterrand est élu sur un programme de nationalisation et de renforcement de l'État providence.

- Cohabitations et succession d'alternances depuis 1986

Chaque élection voit une nouvelle majorité se mettre en place tandis que les présidents nouvellement élus prononcent la dissolution de l'Assemblée nationale lorsque celle-ci ne soutient pas leur politique. Cette succession d'alternances n'empêche pas les expériences de cohabitation tandis que la bipolarisation tend à s'estomper en raison de la montée des extrêmes.

Ces alternances et ces cohabitations montrent que les institutions ont plus de souplesse qu'on ne l'avait imaginé lors de leur mise en place, même si les cohabitations, de fait, réduisent le pouvoir présidentiel. Pour éviter des cohabitations portant potentiellement un risque de paralysie des institutions, la durée du mandat présidentiel a été ramenée à cinq ans de façon à le faire coïncider avec les mandats des députés.

Étude d'un ensemble documentaire

L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances. L'étude d'un ensemble documentaire nécessite une certaine culture sur le sujet, un regard critique sur les documents du dossier, une capacité à sélectionner des informations et à les mettre en perspective. De plus, l'ensemble des documents ne peut prétendre couvrir tous les aspects importants de la question posée. Les connaissances du candidat sont donc indispensables pour répondre de manière pertinente aux questions de la première partie, comme elles le sont pour rédiger la deuxième partie

Pour la première partie, le candidat répond à des questions, cinq au maximum. C'est un exercice à part entière qui aide le candidat à analyser l'ensemble

documentaire. Les questions n'appellent pas, généralement, de réponses très longues. On attend que ces réponses soient concises, qu'elles comportent les notions, les faits et les informations nécessaires et qu'elles soient rigoureusement rédigées.

Pour la deuxième partie, le candidat utilise les différentes formes d'information à sa disposition (réponses aux questions, autres informations contenues dans l'ensemble documentaire, connaissances personnelles). Il rédige une réponse organisée distinguant, dans des paragraphes différents, les grandes idées répondant au sujet. La deuxième partie n'est en aucun cas une synthèse des seules informations repérées dans les documents du dossier. Cette réponse organisée comprend une ou deux phrases introductives et une ou deux phrases conclusives. Il est hors de question de pénaliser des candidats qui feraient une introduction et une conclusion plus étoffées. La rédaction de cette deuxième partie de l'étude d'un ensemble documentaire ne comporte pas de limite de volume. Mais il est à conseiller aux candidats de ne pas consacrer un temps excessif à l'ensemble de l'exercice qui est prévu pour être réalisé en 2h 30 à 3 h.

Chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation.

Le correcteur évalue :

- la capacité à répondre avec exactitude et concision aux questions posées en faisant preuve d'esprit critique ;
- la capacité à répondre à la problématique du sujet en une réflexion organisée, associant les connaissances personnelles et les informations prélevées dans les documents composant l'ensemble documentaire ; on sanctionnera à cet égard la seule reprise des informations des documents, ou, a contrario, le simple récit du cours ignorant l'exploitation des documents ;
- l'aptitude à lire et à interpréter un ensemble documentaire, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser, les informations prélevées dans les divers documents ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Bien que la notation soit globale et exclue l'élaboration d'un barème détaillé, chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation (on peut conseiller au correcteur de considérer que la réponse aux questions compte pour 40% environ dans l'appréciation d'ensemble de l'exercice et que la réponse rédigée au sujet intervient environ pour les 60% restant).

Étude de l'ensemble documentaire :

Sujet : La décolonisation de la fin de la Seconde Guerre mondiale aux années 1960

Sa place dans le programme :

Ce sujet s'inscrit dans la seconde partie du programme, *colonisation et indépendance*, plus précisément dans le second thème « Colonisation et indépendance ».

Première partie : quelques éléments que l'on peut attendre en réponse aux questions

Question 1 : Expliquez la position et les objectifs des auteurs (document 1)

Le document émane du Vietminh, dirigé par Hô Chi Minh.

Il demande l'indépendance du Vietnam, une des composantes de l'Indochine française, au lendemain de la Seconde guerre mondiale.

Il invoque plusieurs arguments :

- les idées des «Lumières», issues du XVIII^e siècle et dont se réclament notamment les républiques américaine et française (cas particulier de la Révolution)
- L'attitude de la France durant la colonisation, en contradiction avec ses principes
- L'incapacité de la métropole à défendre ses possessions durant la guerre
- Les principes défendus par les Alliés durant la guerre, qui président à la création de l'ONU, et les buts affichés de cette organisation
- Une forme d'« unité nationale » pour réclamer l'indépendance

On pourra valoriser les candidats qui voient dans la République *démocratique* du Vietnam l'influence du communisme.

Question 2 : Identifiez les différentes réactions des métropoles devant la remise en cause du système colonial par les colonisés (documents 2, 3 et 4)

Les documents permettent d'insister à travers les exemples britannique et français sur une double attitude des métropoles.

Le document 3 permet de présenter le Commonwealth britannique et de souligner que l'attitude britannique face à la décolonisation fut caractérisée par un certain pragmatisme dont la raison d'être visait à préserver les intérêts britanniques dans les anciennes colonies.

Le document 4 présentant le rôle de l'armée française en Algérie, permet d'insister sur une attitude plus rigide de la France qui aboutit sur la violence et la guerre.

On pourra valoriser les candidats qui en s'appuyant sur le doc.1, sauront mettre en évidence la complexité des réalités : la France a su décoloniser pacifiquement l'Afrique Noire dans les années 1960 ; quant à la Grande-Bretagne, son pragmatisme n'a pas empêché les situations de crise et de violence (la partition des Indes accompagne l'indépendance en 1947 et les crises entre l'Inde et le Pakistan se succèdent dans les années qui suivent).

Question 3 : Quels sont les grandes phases et les moments forts des processus d'émancipation des peuples colonisés (documents 3 et 5) ?

Le candidat peut mettre en évidence trois idées :

- Il insistera sur l'antériorité de l'Asie dans le processus d'émancipation (Inde, Indochine, Indonésie)
- Il peut mentionner le temps fort que constitua la conférence de Bandung (rôle d'accélérateur des processus d'émancipation)
- Il montrera le caractère plus tardif de la décolonisation en Afrique (en particulier l'Afrique Noire dans les années 1960)

Question 4 : Quelle est la situation en Afrique dans le contexte international des années 1960, après les indépendances (documents 3 et 5) ?

Trois aspects peuvent être dégagés :

- Multiplication du nombre des États africains qui permet un renforcement de leur poids à l'ONU
- Le nouveau jeu des influences en Afrique (la volonté des anciennes métropoles de maintenir leur influence au-delà des indépendances ; l'Afrique nouvel enjeu possible entre les deux grands)
- Une Afrique divisée en États souvent rivaux qui parviennent mal à promouvoir l'idée de l'unité panafricaine.

Deuxième partie : réponse organisée

Les réponses aux questions de la première partie, les documents et leurs connaissances doivent permettre aux candidats de dégager les éléments de réponse suivants :

Dans le contexte nouveau de 1945, vingt années suffisent à défaire les empires coloniaux :

- Des formes variées de l'émancipation (violence souvent présente mais ne débouchant pas toujours sur une guerre)
- Possibilité de présenter un exemple d'indépendance négociée (la GB et l'Inde : une indépendance négociée qui n'évite pas pour autant la violence)
- Présenter un exemple d'indépendance arrachée (la France et les guerres d'Indochine et d'Algérie)

Des conséquences :

- Présenter l'émergence d'un nouvel acteur, le Tiers-Monde (Bandung)
- La volonté de définir une place du Tiers-Monde sur la scène internationale : les aléas du non-alignement (Conférence de Belgrade)
- L'apparition de conflits post-coloniaux (des exemples possibles : L'Afrique ; Inde-Pakistan...)

DEUXIÈME PARTIE DE L'ÉPREUVE : GÉOGRAPHIE

Croquis de géographie

À partir de ses connaissances et en réponse à un sujet donné, le candidat réalise un croquis de géographie accompagné d'une légende organisée.

Le correcteur évalue :

- *la pertinence de la légende au regard du sujet proposé (sélection, organisation, hiérarchisation des informations et mise en relation des phénomènes représentés) ;*
- *l'exactitude des informations figurant sur le croquis, leur localisation et la précision de la nomenclature ;*
- *la qualité des choix de représentation graphique ;*
- *la cohérence et la lisibilité de l'ensemble croquis/légende.*

Il est rappelé que la nouvelle épreuve ne comporte plus une explication de la légende.

- **Croquis de géographie 1 :**

Sujet : L'organisation du territoire des États-Unis

Sa place dans le programme :

Ce sujet s'inscrit dans la deuxième partie du programme de géographie, *Les trois grandes aires de puissance dans le monde*, plus précisément dans le thème 1 consacré à *l'Amérique du Nord*. Il reprend littéralement une partie du commentaire du programme « on étudie l'organisation du territoire des États-Unis »

Ce sujet très classique ne peut surprendre le candidat. Il permet de vérifier qu'il maîtrise bien la notion d'organisation du territoire, fondamentale en géographie, au travers de l'organisation de la légende. Certains candidats se contenteront d'un découpage du territoire en quatre ou cinq grandes régions, d'autres proposeront en plus de cette typologie des facteurs d'explication ou d'organisation du territoire américain ; ils seront valorisés par rapport aux premiers.

Quelques éléments de réponse :

- Une typologie des espaces avec leurs caractéristiques
- Le NE, cœur des EU et centre du monde : espace moteur du pays qui s'appuie sur de grands centre d'impulsion
- La « sun belt » ou « croissant périphérique »
- Les régions motrices à forte croissance : Californie, Texas, Floride
- Les espaces dynamisés par la proximité d'une frontière active : Grands Lacs, Pugetopolis, Mexamérique
- Régions à forte potentialité en ressources agricoles, minières, énergétiques

- Les facteurs d'organisation du territoire (figurés ponctuels et linéaires) :
- Les grandes métropoles
- Les centres d'impulsion de rang mondial
- Les moyens de communication : axes terrestres, grands aéroports, façades portuaires,
- Les interfaces avec le monde
- Les flux de population

- **Croquis de géographie 2 :**

Sujet : L'organisation spatiale de l'Asie orientale

Sa place dans le programme

Le sujet porte sur la troisième du programme de la série S (« L'Asie orientale »). Il correspond à leur premier item (« Une aire de puissance en expansion ») auquel il est conseillé de consacrer 4 ou 5 heures de cours. Il ne peut donc surprendre un candidat.

Il permet de vérifier que celui-ci maîtrise la notion d'organisation de l'espace et les caractéristiques originales de l'Asie orientale.

Quelques éléments dont on peut attendre une représentation sur un croquis mais qui ne sont pas exigibles en totalité :

- une délimitation de l'Asie orientale prenant en compte les États cités par le programme (Japon, Corée du Sud, Taiwan, la Chine littorale et Singapour) mais qui peut être étendue aux « pays émergents », puisqu'il s'agit d'une aire en « expansion »
- la hiérarchie des pôles structurant l'aire de puissance asiatique orientale : le pôle japonais, les NPI de sa périphérie proche, le littoral chinois, Singapour
- les principales métropoles
- les façades maritimes
- les flux mettant en relation les différents espaces de l'Asie orientale
- les relations avec le reste du monde
- les dynamiques élargissant l'aire de puissance de l'Asie orientale

On valorisera les croquis exprimant à la fois la différenciation des espaces de l'Asie orientale et les relations qui en font une aire en expansion.